



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le **mardi 28 juin 2022** à **18 h**. L'avis de convocation a été dûment signifié par la directrice générale et greffière-trésorière le 23 juin 2022 par courriel. Étaient présents :

Martin Bordeleau, *maire - Absent*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Vanessa Leclerc, *conseillère siège no 2 - absente*
Mario Baillargeon, *conseiller siège no 3 - absent*
Karen Mc Gurrin, *conseillère siège no 4*
Chanel Fortin, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Jean-Pierre Picard, maire suppléant. Marie-Claude Couture, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Préambule : À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire suppléant, après vérification, déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi de contrat – Travaux de voirie – Ponceau avenue Gagné
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 194-2022-06

Il est proposé par madame la conseillère Chanel Fortin
Appuyé par madame la conseillère Karen McGurrin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

3. OCTROI DE CONTRAT – TRAVAUX DE VOIRIE – PONCEAU AVENUE GAGNÉ

CONSIDÉRANT que l'avenue Gagné a dû être fermée puisque le ponceau devait être changé de façon urgente ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a obtenu une subvention du PAVL volet rétablissement ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour le changement de ponceau ;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

Nom du soumissionnaire	Prix (incluant les taxes)
Jobert inc.	240 993,35 \$
Les Excavations Michel Chartier inc.	247 740,95 \$
Groupe RMA inc.	251 530,81 \$
Terrassement BLR inc.	256 433,47 \$
Pavage JD inc.	280 000,00 \$

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 195-2022-06

Il est proposé par madame la conseillère Karen Mc Gurrin
Appuyé par madame la conseillère Chanel Fortin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'octroyer le contrat de changement de ponceau de l'Avenue Gagné à Jobert inc. au coût de 240 993,35 \$;

QUE le paiement du contrat soit à même la subvention PAVL volet rétablissement prévue pour ce projet ainsi que la TECQ où un montant a été réservé pour ce projet.

Adopté

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour toutes questions, Monsieur le Maire, Martin Bordeleau, vous invite à communiquer avec lui ou avec la directrice générale, Marie-Claude Couture, qui se feront un plaisir de vous répondre. Le numéro du bureau est le 450 883-2726 au poste 7361 pour Monsieur le Maire et 7315 pour la directrice générale.

Courriel : maire@stcomelanaudiere.ca et dq@stcomelanaudiere.ca

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 196-2022-06

Il est proposé par madame la conseillère Chanel Fortin
Appuyé par madame la conseillère Karen Mc Gurrin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 18h13.

Adopté

Jean-Pierre Picard
Maire suppléant

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière